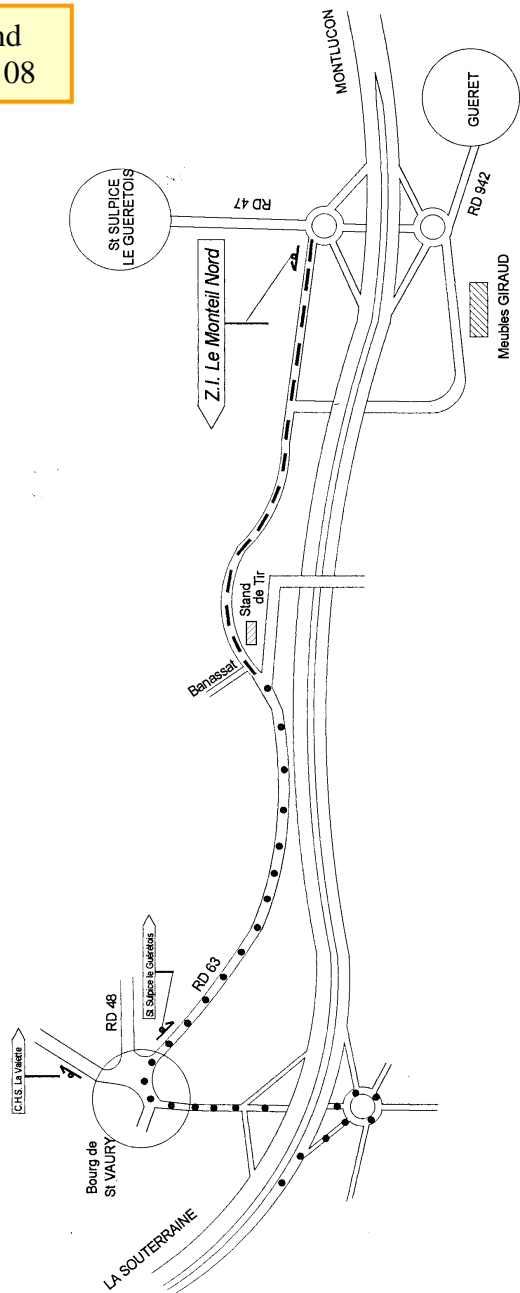


# SCHEMA D'ACCES AU STAND DE TIR

Tel du Stand  
07 51 65 58 08



••• Sens La Souterraine - Stand de tir

--- Sens Guéret - Stand de tir



FEDERATION FRANCAISE de TIR

SOCIETE DE TIR SPORTIF DE GUERET

# 17ème Challenge

## et 50 ans !!!

## de la S.T.S.G.

# 23 - 24 septembre 2017



La Société de Tir Sportif de GUERET sera heureuse de vous accueillir dans le stand Robert Bonnichon au «Mouchetard Les Vergnes» à Saint Sulpice le Guérétois (23) à l'occasion de la 17<sup>ème</sup> édition de son challenge qu'elle organise les **23 et 24 Septembre 2017**

La compétition sera ouverte à tous les licenciés F.F.T. à partir de la catégorie minime dans les disciplines suivantes :

- 10 mètres pistolet et carabine
- Pistolet 25 mètres, pistolet PC et Pistolet Standard
- 50 mètres Toutes disciplines Carabine et Pistolet Libre

### Planning de Tir

10 mètres (tirs non-stop)	
SAMEDI	DIMANCHE
de 09 H 00 à 18 H 00 fin des tirs	de 09 H 00 à 16 H 00 fin des tirs

25 mètres					
SAMEDI			DIMANCHE		
<b>Série 1</b>	25m + PC	10H00	<b>Série 4</b>	Standard	10H00
<b>Série 2</b>	Standard	14H00	<b>Série 5</b>	25m + PC	14H00
<b>Série 3</b>	25m + PC	16H00			

50 mètres					
SAMEDI			DIMANCHE		
<b>Série 6</b>	Carab + P L	10H00	<b>Série 8</b>	Carab + P L	10H
<b>Série 7</b>	Carab + P L	14H00	<b>Série 9</b>	Carab + P L	14H

### Classement

Individuel :

Dans les disciplines proposées pistolet et carabines pour les catégories suivantes :

D1, D2, D3, S1, S2, S3  
Minimes, cadets, juniors masculin, féminin

Challenge S.T.S.G.

Equipe de trois tireurs différents d'un même club dans les disciplines suivantes :

Un pistolet ou carabine 10m (60plombs)  
Un pistolet 25m ou PC ou Standard  
Un 60 balles couché ou pistolet libre

### Récompenses

Médailles

Or Argent et Bronze dans toutes les disciplines et catégories définies ci-dessus

Challenge

Définitivement acquis à la Société qui l'aura gagné trois années consécutives.

### Engagements

Individuels

10 mètres 7 Euros

25 mètres 12 Euros

50 mètres (PL 60BC & 3X20) = 13 Euros 3X40 = 24 Euros.

Challenge S.T.S.G. (Equipe)

Gratuit

Il sera bien sûr possible de s'engager sur place, toutefois pour l'établissement du planning, il sera donné priorité aux Sociétés et aux tireurs ayant adressé en retour la feuille d'engagements ci-jointe (accompagnée du montant des inscriptions pour la totalité des disciplines).

**Possibilité de repas le midi sur place sous réserve d'inscription impérative accompagnée d'un chèque de 15 euros, tout cela avant le**

**10 Septembre 2017**

**Le palmarès sera proclamé le dimanche vers 16h30 et sera suivi du pot de l'amitié.**

Pour tout renseignement contacter :

Jean GALLAND  
06.75.11.15.79

Christian BAILLY  
06.81.80.93.67

e-mail : <mailto:jeangal23@orange.fr>

e-mail : [bailly.billy@orange.fr](mailto:bailly.billy@orange.fr)

*NB : une buvette et des sandwiches seront disponibles sur place.*

# FEUILLE D'ENGAGEMENT – 17<sup>ème</sup> Challenge de la S.T.S.Guéret

Société : \_\_\_\_\_  
 Correspondant : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Tel : \_\_\_\_\_

Adresser à : Jean GALLAND  
 40, Voust  
 23000 SAINTE FEYRE  
 e-mail : <mailto:jeangal23@orange.fr>

Noms Prénoms	N° Licence	Cat.	Dates		10m		25 m	50 m		Montant Engagements	Repas 15€
			23/09	24/09	Pist	Car	Série	Série Pist	Série Car		

Nota : Etablir les chèques à l'ordre de : **Société de Tir Sportif GUERET**



# Challenge du cinquantenaire



A l'occasion des 50 ans du club, la STSG organise un dîner  
à la salle polyvalente  
André BOURLIAUD de Saint Sulpice le Guérétois le  
**Samedi 23 septembre 2017 à partir de 20 h**

**Tarifs : Adultes, 22 € (Apéritif, vin et café compris)  
Moins de 12 ans, 10 €**

Si vous désirez participer à ce repas anniversaire,  
veuillez retourner le coupon réponse ci-contre  
**avant le 10 septembre 2017 dernier délai.**

Amicalement,

Le  
Président

C. BAILLY

**Inscription au dîner du 23 septembre 2017**  
**A retourner avant le 10 septembre 2017 dernier délai**

Nom Prénom :

Nombre de repas adultes : \_\_\_\_ personnes x 22€ : = \_\_\_\_ €

Nombre de repas moins de 12 ans : \_\_\_\_ personnes x 10€ : = \_\_\_\_ €

**TOTAL : \_\_\_\_ €**

Joindre le règlement à l'ordre de la Société de Tir Sportif de Guéret

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2017